Commission Royale des Monuments et des Sites

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Commune de Watermael-Boitsfort Service de l'Urbanisme **Madame Charlotte COLLET** Échevine de l'Urbanisme Place Antoine Gilson, 1 B - 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/11/2025

N/Réf.: WMB20327_750_PU

Gest.: AΗ

V/Réf.: PU/32142-25

Corr: Roelandt Mathieu NOVA: 17/PU/1990456

WATERMAEL-BOITSFORT. Rue de l'Hospice, 35

(= zone de protection de la Maison communale de Watermael-

Boitsfort)

PERMIS D'URBANISME démolir un bâtiment de bureaux existant et

construire 8 maisons unifamiliales

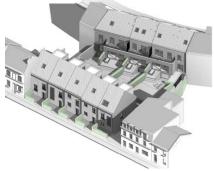
Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 29/10/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/11/2025, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



Axonométrie des maisons projetées donnant sur le rue de l'Hospice Communal, extraite de la demande

Le projet de construction n'aura pas d'impact négatif sur les perspectives vers et depuis la Maison communale de Watermael-Boitsfort. En effet, hormis les abords à l'alignement, l'opération se déroule en retrait de sa zone de protection, sans impact visuel sur le bien classé. La CRMS recommande toutefois de veiller à la bonne intégration du projet — y compris de la zone de recul, appelée à être verdurisée — dans le paysage urbain de la rue - l'un des tracés de l'ancien noyau villageois de Boitsfort - et des caractéristiques typologiques des bâtiments qui la bordent.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE Secrétaire

S. VAN ACKER Président

 $\textbf{c.c.:} \ \ \, \underline{acnoel@urban.brussels} \, ; \\ \underline{acnoel@urb$ avis.advies@urban.brussels; protection@urban.brussels; lleirens@urban.brussels

